

GARANTIE DE LA QUALITE

Mont'Plateau



Pour Mont'Plateau, garantir la qualité c'est garantir la qualité des produits livrés mais aussi garantir l'impact environnemental et social de la production. Cette garantie est symbolisée par l'utilisation du logo, c'est la Mont'Estampille.

Le collectif a fait le choix d'un système de garantie de la qualité participatif. Cela signifie que producteurs et acheteurs travaillent ensemble à garantir la qualité Mont'Plateau. Ils coconstruisent le fonctionnement du système de garantie. Ils sont impliqués dans le processus de validation des adhésions des nouveaux producteurs et dans le suivi de la qualité.

Sur la base de la confiance et de la transparence, le système de garantie de la qualité participatif Mont'Plateau implique que les producteurs et acheteurs respectent des critères minimums, mettent en place des actions pour améliorer leurs pratiques et participent à la démarche collective de l'association. Des visites des structures productrices et acheteuses permettent le suivi de l'amélioration de leurs pratiques et de donner envie aux uns et aux autres de travailler ensemble.

> Le cahier des charges producteurs

- des critères minimum respectés
- un contrat d'amélioration
- la participation à la démarche collective Mont'Plateau

Ils acquièrent ainsi le droit d'utiliser l'estampille Mont'Plateau et de profiter des services de l'association. Si les critères minimums ne sont pas respectés, les nouveaux producteurs ne pourront pas adhérer et l'adhésion des anciens sera rediscutée. Pour rester ouverts, un accompagnement est proposé par Mont'Plateau et le CIVAM pour que les producteurs puissent s'améliorer en vue d'adhérer à terme à l'association.

> L'engagement des acheteurs

- une volonté initiale et/ou des actions déjà mises en place pour faciliter l'approvisionnement local
- un contrat d'amélioration
- la participation à la démarche collective Mont'Plateau

Ils acquièrent ainsi le droit d'utiliser l'estampille Mont'Plateau et de profiter des services de l'association.

> La commission qualité

Elle est chargée

- d'organiser le système de garantie
- de valider ou non les demandes d'estampille de nouveaux producteurs
- de co-construire les contrats d'amélioration avec les personnes concernées
- de traiter le suivi des producteurs et acheteurs déjà estampillés

Elle est constituée d'acheteurs, de producteurs, de la coordinatrice Mont'Plateau, de l'animatrice CIVAM et d'un représentant de March'Equitable et est ouverte à toute personne extérieure intéressée par la démarche.

Les acheteurs et les producteurs s'engagent à participer à au moins une commission par an.

> **Adhésion de nouveaux producteurs**

- visite par la coordinatrice + un ou deux producteurs / acheteur à partir d'une grille d'évaluation à construire sur la base du cahier des charges
- validation lors d'une commission : vérification des critères minimums, proposition d'amélioration, signature du cahier des charges et du contrat d'adhésion et cotisation

> **Adhésion de nouveaux acheteurs**

Les acheteurs sont adhérents à partir du moment où ils répondent aux critères minimums. Ils signent la charte d'engagement et payent la cotisation au moment d'adhérer et auprès de la coordinatrice.

> **Suivi de l'amélioration des pratiques des acheteurs et des producteurs**

Le producteur ou acheteur discute en commission des actions à mener pour améliorer son action et sa qualité d'ici la prochaine visite de suivi. La date de cette visite est déterminée (de 1 à 4 ans). Les structures sont invitées à se rapprocher du CIVAM pour un accompagnement technique collectif.

Une journée de visites par des acheteurs et producteurs permet un suivi participatif de la → qualité et de l'action des uns et des autres. Les producteurs et acheteurs s'engagent à recevoir les visites en temps voulu. Tous les acheteurs et producteurs s'engagent à participer à une visite (collective ou chez un nouveau producteur) par an.

> **Rencontre entre acheteurs et producteurs annuelle**

Les producteurs et acheteurs s'engagent à participer à la rencontre entre acheteurs et producteurs annuelle.

> **Promotion des produits Mont'Plateau chez les acheteurs**

Les acheteurs et producteurs organisent conjointement des moments d'animation par les producteurs chez les acheteurs. L'objectif de ces animations est de mettre en avant les produits Mont'Plateau auprès des consommateurs de la restauration collective.

> **March'Equitable intègre la démarche participative** notamment pour effectuer le suivi des producteurs communs aux deux structures.